

DOCUMENTS

Les cinq points du plan Baker

(source : *al-Ahram*, 10 novembre 1989)

1. Il est entendu pour les États-Unis que l'Égypte et Israël sont convenus d'entreprendre un dialogue israélo-palestinien au Caire.

2. Il est entendu pour les États-Unis que l'Égypte ne se substitue pas aux Palestiniens et qu'elle se concertera avec eux sur tous les sujets.

3. Il est entendu pour les États-Unis qu'Israël participera à un dialogue avec les Palestiniens, après avoir été satisfait de la liste des membres de la délégation (il se concertera avec l'Égypte et les États-Unis à ce sujet).

4. Il est entendu pour les États-Unis qu'Israël prendra part au dialogue sur la base de la proposition du 14 mai relative à l'organisation d'élections et conformément à son propre projet ; il est également entendu que les Palestiniens seront libres de soulever des sujets qui expriment leur point de vue sur les modalités des pourparlers et des élections et sur le succès du processus de négociation.

5. Le secrétaire d'État, James Baker, invite les ministres des Affaires étrangères d'Égypte et d'Israël, MM. Esmat Abdel-Meguid et Moshé Arens, à se rencontrer à Washington.